



L'**INSTITUT PAOLI CALMETTES** (IPC), Centre Régional de Lutte Contre le Cancer situé à Marseille est un des acteurs majeurs dans la Lutte contre le Cancer en France.

Etablissement privé à but non lucratif, l'IPC mobilise aujourd'hui près de 1 800 personnes dans plus de 150 métiers différents pour assurer une mission de service public à travers le soin, la recherche et l'enseignement.

Dans le cadre d'un renouvellement de poste, nous recrutons un/une :

TECHNICIEN D'INFORMATION MEDICALE (TIM) H/F

Au sein du Département d'Information Médicale (DIM) vous aurez pour mission : le codage des diagnostics CIM10 (PMSI) et les fusions des doublons d'identité (identitovigilance).

OBJECTIFS/ENJEUX

- Exhaustivité et qualité de la base PMSI
- Participation à la fiabilité des recettes PMSI

PRESENTATION DU SERVICE

- Le service est composé de 2 médecins DIM, 1 assistant spécialiste, 5 TIM et 1 TIM qualifié.
- Le codage est centralisé au sein du DIM. Il concerne les champs MCO et HAD.
- Le DIM assure aussi des missions en identitovigilance.

MISSIONS DU POSTE

- Codage des séjours MCO et HAD, selon les règles du PMSI en vigueur
- Contrôle l'exhaustivité des données PMSI
- Vérification de la qualité du codage PMSI
- Participation à l'activité d'identitovigilance : fusion des doublons d'identité

COMPETENCES

- Expérience de TIM requise ou DU de TIM
- Connaissance de la terminologie médicale exigée
- Maîtrise bureautique exigée
- Rigueur, autonomie, capacité pour le travail en équipe



CONTRAT

- Contrat à Durée Indéterminé
- Rémunération brute annuelle : entre 25 et 35 k€
- Temps plein, possibilité d'organiser le travail sur 4 jours et demi et d'effectuer une demi-journée en télétravail
- Poste à pourvoir au plus tôt
- Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, crèche, comité d'entreprise, intéressement, plan d'épargne entreprise, prévoyance, mutuelle d'entreprise.

CONTACT

Merci d'adresser par mail votre dossier de candidature (CV et une lettre de motivation) au Dr Alexa PIEYRE, Médecin responsable du DIM
Mail : pieyrea@ipc.unicancer.fr, Téléphone : 04 91 22 38 58

Mesures COVID-19 : la vaccination Covid-19 est obligatoire dans les établissements de santé